

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 37 (2000)  
**Heft:** 1444

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La famille, une valeur après les valeurs

IL N'Y A pas si longtemps, la famille garantissait les valeurs. Schématiquement celles de l'ordre, de l'obéissance et de la tradition. Aujourd'hui, la famille a une valeur. Economique, sociale, marchande. Et électorale si l'on observe les partis politiques qui, sur ce sujet, rivalisent de propositions.

Il faut dire que la famille a bien changé. L'émancipation sociale et professionnelle des femmes a fissuré les cloisons. La stagnation économique a cassé la dynamique sociale. Elle a déstabilisé les relations entre la formation et l'emploi, l'organisation des carrières professionnelles, les rapports entre parents et enfants. Rendue fragile par les crises successives, celle des années septante puis

celle du début des années nonante, la famille a subi de plein fouet le chômage, quelquefois sur deux générations; mais aussi l'augmentation des primes d'assurance maladie, la hausse des loyers, les crises de l'enseignement, le manque de débouchés professionnels pour les jeunes.

Aujourd'hui, la crise est passée et du coup partis politiques et gouvernements investissent la sphère familiale. Kaspar Villiger propose d'« offrir » 1,3 milliard aux familles. Le parti radical suisse déclare bruyamment sa volonté d'encourager la création de crèches et de garderies. Le PSS élabore un vaste programme de politique familiale qui prévoit, entre autres, une allocation pour enfants. Enfin, le Conseil des Etats vient d'accepter l'idée d'un congé maternité minimal (iste).

Après la Confédération, les cantons s'y mettent aussi. Le Conseil d'Etat genevois a présenté un projet cantonal de congé maternité, le parti socialiste vaudois lance une initiative constitutionnelle en vue de développer les structures d'accueil pour la petite enfance (lire le dossier de l'édito en pages 2-3).

Un frémissement plutôt qu'un bouillonnement agite la politique familiale helvétique. Une occasion de rappeler quelques propositions.

La fiscalité doit changer de paradigme et s'adapter aux évolutions de la famille. A société instable et individualisée, une

### *Les partis politiques parlent famille*

seule solution fiscale, l'imposition personnelle et non liée à l'état civil. Des allocations fami-

liales pourraient être attribuées par enfant, indépendamment de la situation et de l'activité professionnelle des parents. Autre piste à suivre: convertir la déduction pour enfants, qui favorise les hauts revenus, en déduction en francs, soustraite de l'impôt. Le coût de l'assurance maladie grève le budget des familles. La gratuité des primes pour les enfants pourrait en alléger la charge. Enfin, c'est toute l'organisation sociale qu'il faut réorienter. Accroître l'offre en structures d'accueil certes, mais aussi adapter les horaires scolaires, aménager des temps de travail permettant aux hommes et aux femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Si la famille a une valeur, reconnaissons qu'elle a aussi un coût. GS